

Réf: Dossier N° 149599

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EQUIPEMENT ROUTIER DE COTE D'IVOIRE »  
en abrégé « ERCI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX VALLONS NON LOIN DE L'EGLISE VASE D'HONNEUR,  
Lot 2137 BIS, Ilot 186

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EQUIPEMENT ROUTIER DE COTE  
D'IVOIRE » en abrégé « ERCI »

Objet : ACHAT, VENTE, ENTRETIEN DE VEHICULE NEUF ET  
D'OCCASION, IMPORT-EXPORT, LOGISTIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX VALLONS NON LOIN DE L'EGLISE VASE D'HONNEUR,  
Lot 2137 BIS, Ilot 186

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO MAURY FERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09420 du 14/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°52546/GTCA/RC/2022 du 14/10/2022

